

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal du 2 juillet 2020
--

L'an deux mille vingt le 2 juillet à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis au gymnase de La Noyerie, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121.10, L2121-12 et L2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 26 juin 2020.

Etaient présents : 23

Mesdames, messieurs, Jean-Michel MORER, Michel EBERHART, Françoise VASSELON, Joaquim DA CRUZ, Annick PANE, Gérard MORAUX, Manuel MEZE, Laure SEVAT, Carole CARDOSO, Denise GONON, Luc AVELINE, Iphigénie ANGEBAULT, Séverine HEBERT, Azdine RAMDAN, Fathia BEN MABROUK, Ange AMBROSIO (arrivé à 20h30), Birgit SHRUFER, Jocelyne SERDOS, Serge MAGLIOZZI, Typhaine TOKPAN, Philippe RIERA, Geneviève CAIN, Eric KRAEMER

Pouvoirs : 4

Madame Francine BERTHAUX à madame Denise GONON, monsieur Jonathan LOZACH à madame Iphigénie ANGEBAULT, madame Cécile LAROYE à monsieur Michel EBERHART, monsieur Sébastien LASCOURREGES à monsieur Joaquim DA CRUZ

Absents excusés : 2

Messieurs Camille FASSI et Stide MARQUEZ

Monsieur Gérard MORAUX a été élu secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h00

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 12 juin 2020,
S'est abstenu : M. Eric Kraemer
- Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2020/2024,
S'est abstenu : M. Eric Kraemer
- Autorisation de programmes et de crédits de paiements,
S'est abstenu : M. Eric Kraemer
- Compte de gestion de la commune 2019,
Approuvé à l'unanimité
- Compte administratif 2019 de la commune présentant un résultat cumulé à la clôture de l'exercice avec un excédent de fonctionnement de 1 086 380,15 Euros et un déficit d'investissement de 571 554,45 Euros. Compte tenu des restes à réaliser en dépenses de 160 945,67 Euros et en recettes de 271 199,88 Euros, il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement soit 1 086 380,15 Euros de la façon suivante : 461 300,24 Euros en section d'investissement et 625 079,91 Euros resteront en section de fonctionnement,
A voté contre : M. Eric Kraemer

- Budget 2020 de la commune équilibré en dépenses et en recettes à 5 455 000,00 Euros pour la section de fonctionnement et 4 070 250,00 Euros pour la section d'investissements. Les taux de fiscalité locale suivants ont été proposés : 18,86 pour la taxe d'habitation, 23,01% pour le Foncier Bâti, 72,62 % pour le Foncier Non Bâti.

A voté contre : M. Eric Kraemer

- Compte de gestion du service eau 2019,
Approuvé à l'unanimité

- Compte administratif du service eau 2019 présentant un résultat cumulé à la clôture de l'exercice avec un excédent d'exploitation de 81 491,90 Euros et un déficit d'investissement de 189 389,54 Euros,
Approuvé à l'unanimité

- Compte de gestion 2019 du service assainissement
Approuvé à l'unanimité

- Compte administratif 2019 du budget assainissement présentant un résultat cumulé à la clôture de l'exercice avec un excédent d'exploitation de 134 778,53 Euros et un excédent d'investissement de 80 032,57 Euros,
Approuvé à l'unanimité

- Fixation du nombre d'administrateurs au sein du Centre communal d'action sociale (CCAS) : le maire président, plus 5 administrateurs issus du conseil municipal, plus 5 administrateurs issus du milieu associatif,
Approuvé à l'unanimité

- Désignation des délégués du conseil municipal au sein du centre communal d'action sociale (CCAS) : Françoise Vasselin, Jocelyne Serdos, Francine Berthaux, Fathia Ben Mabrouk, Eric Kraemer.
Approuvé à l'unanimité

- Désignation des délégués du conseil municipal au sein des conseils d'écoles : Titulaires, Michel Eberhart, Azdine Ramdan, Séverine Hébert. Suppléants : Françoise Vasselon, Laure Sevat, Carole Cardoso.
S'est abstenu : M. Eric Kraemer

- Désignation des délégués du conseil municipal au conseil d'administration du collège. Titulaire : Annick Pane, suppléants : Michel Eberhart, Azdine Ramdan.
S'est abstenu : M. Eric Kraemer

- Désignation des délégués du conseil municipal au syndicat intercommunal du collège de Trilport : 2 titulaires, Jean-Michel Morer et Francine Berthaux, 1 suppléant, Azdine Ramdan
S'est abstenu : M. Eric Kraemer

- Désignation des délégués du conseil municipal au sein de l'association d'aide à domicile de Trilport et ses environs (ASSAD). Titulaires : Denise Gonon, Francine Berthaux, Sébastien Lascourrèges, Séverine Hébert, Jean-Michel Morer. Suppléant : Manuel Meze

Approuvé à l'unanimité

- Désignation des délégués du conseil municipal au sein du comité des fêtes. Titulaire : Carole Cardoso. Suppléante : Laure Sevat.

S'est abstenu : M. Eric Kraemer

- Désignation des délégués du conseil municipal au sein de la commission de suivi du site (CCS) BASF. Titulaire : Michel Eberhart. Suppléant : Joaquim Da Cruz.

S'est abstenu : M. Eric Kraemer

- Désignation des délégués du conseil municipal au syndicat intercommunal du canton de Meaux pour la construction et l'équipement d'un externat médico-pédagogique et médico-professionnel Frot (SI EMP FROT). Titulaire : Carole Cardoso. Suppléant : Sébastien Lascourrèges.

S'est abstenu : M. Eric Kraemer

- Règlement intérieur du service jeunesse,

Approuvé à l'unanimité

- Règlement intérieur des inscriptions scolaires du service jeunesse

Approuvé à l'unanimité

- Subventions aux associations dans le cadre scolaire 2020,

Approuvé à l'unanimité

- Subventions aux associations 2020

Approuvé à l'unanimité

- Participation à l'ASSAD de Trilport et ses environs,

Approuvé à l'unanimité

- Election des membres de la commission d'appel d'offres (CAO). 5 titulaires : Serge Magliozzi, Joaquim Da Cruz, Gérard Moraux, Michel Eberhart, Camille Fassi. 5 suppléants : Azdine Ramdan, Manuel Meze, Denise Gonon, Annick Pane, Eric Kraemer

Approuvé à l'unanimité

- Garantie d'emprunt au Foyer Rémois contrat 104201

Approuvé à l'unanimité

- Garantie d'emprunt au Foyer Rémois contrat 100724,

Approuvé à l'unanimité

- Facturation d'intervention des agents communaux suite au sinistre du 29 janvier 2020,

Approuvé à l'unanimité

- Création d'un poste de chef de police municipale principal de 2^{ème} classe,
Approuvé à l'unanimité
- Décisions du maire :
 - Signature d'une convention de mise à disposition à titre précaire et révocable de places de parking situées derrière la mairie.
 - Marché public N°2020-T-001. Procédure adaptée relative pour travaux d'aménagements du cimetière.
 - Exonération de la participation à la taxe d'assainissement collectif à l'entreprise SCI ECS
- Questions et informations diverses :
 - Dans le cadre du Règlement Général des Données Personnelles (RGPD), le délégué à la protection des données personnelles (association ADICO) a effectué un audit des services de la mairie les 23 et 24 juin 2020. Il livrera ses préconisations d'ici à quelques mois.
 - L'apéritif républicain du 14 juillet 2020 aura bien lieu devant la mairie
 - La journée du don sang s'installera le 4 août au gymnase de la Noyerie
 - Le forum des associations se tiendra le dimanche 6 septembre 2020

La séance est levée à 22 H 10

Le Maire,
Jean-Michel MORER